

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

Coloured covers/
Couverture de couleur

Coloured pages/
Pages de couleur

Covers damaged/
Couverture endommagée

Pages damaged/
Pages endommagées

Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée

Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées

Cover title missing/
Le titre de couverture manque

Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées

Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur

Pages detached/
Pages détachées

Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)

Showthrough/
Transparence

Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur

Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression

Bound with other material/
Relié avec d'autres documents

Continuous pagination/
Pagination continue

Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure

Includes index(es)/
Comprend un (des) index

Title on header taken from:/
Le titre de l'en-tête provient:

Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.

Title page of issue/
Page de titre de la livraison

Caption of issue/
Titre de départ de la livraison

Masthead/
Générique (périodiques) de la livraison

Additional comments:/
Commentaires supplémentaires:

This item is filmed at the reduction ratio checked below/
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	12X	14X	16X	18X	20X	22X	24X	26X	28X	30X	32X
						/					

née

MAI 1886

CHATEAU DE R. A. NOZ
LIBRARY

APR 1886



LE
MESSENGER
DE



SAINTE ANN
DE LA

POINTE AU PERE
RIMOUSKI

Imprimé par G. DARVEAU, Québec.

2191

AVANTAGES.

Tous ceux qui s'abonnent au *Messenger de Sainte-Anne* ont part à deux messes par semaine, qui sont dites à leur intention. Il se dit, de plus, une messe par mois pour tous les défunts que les abonnés ont l'intention de recommander. Pour avoir part à ces avantages, il faut avoir payé l'abonnement d'avance.

LE MESSAGER DE SAINTE ANNE paraît à la fin de chaque mois, par livraison de 24 pages, in-8, formant à la fin de l'année un beau volume de plus de deux cents pages.

Prix d'abonnement : 55 centins pour le Canada et les Etats-Unis, 2 fr. 50 pour la France et les autres pays de l'Union postale.

L'abonnement part du 1er de chaque mois, et se paie d'avance.

Une remise de 5 centins par numéro est accordée à toute personne qui distribue 10 exemplaires jusqu'à 50 exclusivement; une remise de 10 centins par numéro est accordée à celle qui distribue 50 exemplaires et au-delà, pourvu que les exemplaires soient expédiés sous une seule enveloppe et à une seule adresse.

Toute demande d'abonnement doit être adressée au RÉV. M. MAJ. BOLDOC, *curé de Ste. Anne de la Pointe-au-Père, et toute communication concernant la rédaction au* RÉV. M. P. SYLVAIN, *curé de Notre-Dame du Sacré-Cœur, Rimouski, P. Q. Canada.*

LE MESSAGER

DE

SAINTE ANNE

BULLETIN MENSUEL DU PÈLERINAGE DE

SAINTE-ANNE DE LA POINTE-AU-PÈRE

PROPRIÉTAIRE.....L'ABBÉ BOLDOC, curé de Sainte-Anne

SOMMAIRE :—Notre publication, 1 ; Avis aux abonnés, 3 ; Histoire du pèlerinage de Sainte-Anne d'Auray (suite) 5 ; Les larmes des deux Mères, 10 ; Questions de vie ou de mort, 13 ; Nouvelles religieuses, 15 ; Faveurs obtenues, 17 ; Recommandations

NOTRE PUBLICATION

Avec ce numéro le *Messenger de Sainte Anne* commence sa cinquième année de publication. Quatre ans, c'est déjà un âge respectable pour une revue, quelque modeste qu'elle soit. Et pour se maintenir pendant ces quatre années, pour triompher de l'indifférence du public pour les publications religieuses, le *Messenger* a dû s'imposer de grands sacrifices ; il lui a fallu la protection particulière de sa patronne et l'appui généreux de plusieurs membres du clergé et aussi de pieux laïques qui n'ont épargné ni leur temps ni leurs peines pour lui procurer des abonnés et collecter les abonnements. Nous remercions bien sincèrement ces bons amis de notre bulletin de leurs précieux services et nous les prions de nous honorer encore de leur bienveillance.

Il nous reste encore beaucoup à faire. Nous ne pouvons pas nous flatter d'avoir atteint le terme de nos désirs. Le *Messenger* n'est pas encore reçu dans toutes les paroisses, encore moins dans toutes les familles du diocèse. Et pourtant, il nous semble que notre œuvre est digne d'encouragement. Plus d'une fois on nous l'a dit en termes trop flatteurs, sans doute, mais qui étaient cependant l'expression d'une opinion sincère. Dernièrement un vénérable curé dont nous apprécions beaucoup le témoignage nous écrivait : "Continuez votre bonne œuvre; faites aimer sainte Anne et vous aurez mérité beaucoup au jugement des hommes, et tout ce que la sainte mère de Marie sait procurer à ceux qui mettent en elle une grande confiance."

Puisque notre œuvre est si digne d'éloges, puisqu'elle offre de si précieux avantages à ceux qui l'honorent de leur patronage, comment se fait-il donc que le *Messenger de Sainte Anne* ne compte encore que deux mille et quelques cents abonnés, tandis qu'il devrait en avoir au moins dix-mille ? Le défaut de générosité ne gêne-t-il pas un peu notre dévotion envers sainte Anne ? On l'aime pourtant, cette bonne mère de la Mère du Fils de Dieu ; le récit de ses miracles nous intéresse toujours ; dans la maladie, dans la peine, dans les embarras de toute sorte, on s'adresse avec confiance à cette thaumaturge puissante pour obtenir guérison, consolation et succès. D'où vient donc qu'on laisse dans la souffrance une œuvre qui lui est chère et qu'elle a prise sous sa protection ? Voudrait-on toujours recevoir et ne rien donner ? Pour vaincre cette apathie qui tue les bonnes œuvres, rappelons-nous que l'ingratitude est un vent brûlant qui tarit la source des bienfaits.

Qui d'entre nous n'a pas éprouvé au moins une fois

dans sa vie les heureux effets de la maternelle compassion de sainte Anne? Pour nous en particulier l'œuvre du *Messageur* est une œuvre d'amour et de reconnaissance. C'est pourquoi nous faisons un chaleureux appel à tous les fidèles du diocèse et à tous les amis de sainte Anne en général en faveur de l'œuvre du *Messageur* et du pèlerinage de Sainte-Anne de la Pointe-au-Père.

Chers amis, voulez-vous que sainte Anne, si justement appelée le secours des chrétiens, prenne vos intérêts dans la crise difficile que nous traversons? prenez les siens, abonnez-vous au *Messageur*. Mais, dites-vous, l'argent est rare, il n'y a pas d'argent, et, malgré notre bonne volonté, nous ne pouvons pas soutenir cette bonne œuvre. L'argent est rare, cela est vrai; mais il est vrai aussi que l'argent n'est rare que parceque vous en avez abusé. Si vous voulez que Dieu, dispensateur de tout bien, fasse circuler l'argent comme il fait couler l'eau des ruisseaux, réparez le mauvais usage que vous en avez fait en faisant une part de vos ressources aux bonnes œuvres. De vos dépenses superflues retranchez la valeur d'un abonnement au *Messageur* et faites en le sacrifice à sainte Anne. Cette aumône lui sera agréable, et cette bonne mère jettera un regard bienveillant sur vous, sur vos familles et sur vos entreprises.

AVIS AUX ABONNÉS.

1° *Le Rév. M. Bolduc, curé de Sainte-Anne de la Pointe-au-Père, étant de retour, tout ce qui concerne les abonnements devra lui être adressé.*

2° *Nous prions les abonnés du MESSAGER de vouloir bien renouveler au plus tôt leur abonnement qui a*

fini avec la livraison d'avril et procurer aujour d'eux des abonnements nouveaux ;

3° Tout abonné, qui ne refuse pas le MESSAGER, est censé continuer son abonnement ;

4° Celui qui veut le cesser, est prié de ne pas accepter la livraison de ce mois en écrivant REFUSÉ sur la bande d'adresse ;

5° L'abonnement peut être payé en timbres de 1, de 2 et de 3 centins du Canada, mais non pas en timbres étrangers ;

6° Toute lettre d'argent doit être enregistrée ;

7° L'abonnement peut être payé à Messieurs les curés que nous prions de vouloir bien nous rendre ce service, et aux agents qui sont : à Rimouski, Mlles Fanny Desroches et J. M. Ouellet ; à Métis, Mme Romuald Castonguay ; à Ste-Flavie, M. Auguste Côté ; à Amqui, Mme Athanase Poirier ; à Cedar Hall, Mme Joseph Smith ; à Maria, Mme T. S. Cyr ; au Bic, Mme Ve Félix Chamberland ; à St-Fabien, Mme Joseph D'Anjou ; aux Trois-Pistoles, Mme Fénélon Rioux ; à l'Île Verte, M. Alphonse Bernier ; à Québec, M. C. DARVEAU, imprimeur, 82, rue de la Montagne ; à Montréal, M. Elzéar Lamontagne, au Palais de Justice ; à la Baie de la Trinité, côte Nord, M. Ambroise Bilodeau ; à Fall-River, Mass. U. S., Mme Ve D. Bernier, Boum Mills ; à Lawrence, Mass. U. S., M. Stanislas Bolduc, 87, Alder st. ; à Salem, Mass. U. S., Mme Jean Langis, 14, Peabody st. ; à Williamstown, Mass. U. S., Mme Moïse Roussy ; à Taunton, Mass. U. S., Mlle Henriette Gelly, Britannia, P. O. ; à Leeds, Mass. U. S., Mme David Schillar ; à Lewiston, Maine, U. S., Mlle A.

Desjardins, 65, Lincoln st.; à West-Rutland, Vt. U. S., Mme Ve Louis Gingras; à Manchester, N. H. U. S., Mlle Antoinette Roy, 197, Andover st.; à Manville. R. I. U. S., Mlle Jeanne Cassette; à Bay City, Mich. U. S., Mme J. L. Hébert; à Andover, Day Co. Dakota, U. S., M. George Gamache; à Minnéapolis, Minn. U. S., M. Romuald St-Pierre, 319, Main st., N. E.

8° *A l'avenir le MESSAGER paraîtra à la fin du mois.*

Histoire du pèlerinage de Sainte-Anne d'Auray.

DEUXIÈME PARTIE

II

LA PREMIÈRE FÊTE

(Suite.)

Le Ciel avait parlé par des prodiges qui venaient confirmer les déclarations de Nicolazic. Il ne restait plus qu'à exécuter ses ordres; mais l'évêque, considérant la pauvreté de l'humble oratoire, hésitait à permettre qu'on y dit la messe, le jour de la fête de sainte Anne.

S'étant rendu à Auray, au commencement du mois de juillet, le Prélat fit venir Nicolazic, pour savoir à combien montaient les offrandes des pèlerins. Le bon paysan déclara qu'il avait entre les mains 1800 écus, somme considérable à cette époque, et bien suffisante pour commencer les travaux de la chapelle.

Il n'y avait plus à hésiter; la générosité des hommes, secondant le volonté de Dieu, achevait de dissiper tous

les doutes ; cependant l'évêque, poussant la prudence jusqu'au scrupule, voulut s'éclairer encore, avant de lancer le décret de fondation.

Messire Rodiez, le recteur de Plumergat, don Le Breton, secrétaire du Prélat, dom Yves Richard et M. de Kervilio, gentilhomme du voisinage, furent chargés d'accompagner Nicolazic à Sainte-Anne, pour constater par eux-mêmes de quelle somme on pouvait disposer.

Le laboureur avait dit vrai.

Sur le rapport des commissaires, le décret fut expédié, le jour même, et la pose de la première pierre fixée au 26 juillet 1625.

Pour remplacer la cabane de genêts qui protégeait la statue, on construisit une chapelle provisoire en planches de sapin, assez propre pour qu'on pût y célébrer la messe, assez spacieuse pour abriter ceux qui voudraient prier devant la sainte Image.

Le bon Nicolazic était ravi. Pendant qu'il s'occupait de l'oratoire, les capucins firent retoucher par un sculpteur d'Auray, nommé Le Souisse, l'antique statue dont on recueillit avec soin les fragments.

Ils furent l'instrument de la puissance de sainte Anne.

Clôse admirable ! la vertu des saints se communique souvent aux objets qui les représentent ou qui leur ont appartenu ; les reliques, une statue, l'eau d'une fontaine sanctifiée par une apparition miraculeuse, établissent entre le ciel et la terre ces communications merveilleuses, qui se manifestent par des prodiges aux yeux charmés de la foule.

Plusieurs malades furent guéris, en buvant avec respect de l'eau où l'on avait déposé quelques morceaux de

la sainte Image. C'était le prélude des prodiges qui devaient s'accomplir, grâce à sainte Anne, aux pieds de la statue miraculeuse.

Le bruit des grandes choses arrivées à Keranna se répandait de plus en plus ; les pèlerins accouraient nombreux, amenés, les uns par la reconnaissance, les autres par l'espoir ; ils priaient sur cette terre bénie et s'en retournaient consolés et joyeux.

Cependant le jour de la fête approchait. Bien que la province ne fût pas sillonnée, comme de nos jours, par des routes nombreuses, la grande nouvelle, pénétrant dans les hameaux les plus reculés, remuait les âmes, et, prenant en main le bâton du voyageur, les pieux Bretons se mettaient en route pour assister à la solennité.

Déjà deux PP. capucins avaient tout disposé pour la cérémonie, aidés de quelques pieuses personnes d'Auray, qui fournissent des nappes, du linge plissé, des tableaux et des fleurs.

Dès la veille, la foule était considérable. Les paroissiens de Riantec eurent l'honneur de commencer cette touchante série de pèlerinages, qui se renouvellent chaque année pour la gloire de sainte Anne et le bonheur de ses enfants. Ils arrivèrent processionnellement avant les premières vêpres.

Cette journée fut belle : le P. Ambroise prêcha en breton ; puis, après le chant des litanies, le P. Gilles de Monay s'adressa en français à la foule. Les pèlerins se pressaient autour des confessionnaux, pour se préparer à la fête du lendemain.

Le bon Nicolazic, toujours généreux malgré sa pauvreté, fut heureux de recevoir les missionnaires dans son

humble demeure. Ne travaillait-il pas à glorifier sa bonne maîtresse, en donnant l'hospitalité à ceux qui, par leur exemple et leurs prédications, hâtaient l'accomplissement des merveilles qu'elle avait annoncées ?

Les pèlerins, au nombre de trente mille, campaient dans la lande et dans les champs ; toujours inspiré par les souvenirs bibliques, le P. Ambroise les comparait aux Israélites dans le désert ; mais, moins heureux que leurs devanciers, ils couchaient sur la terre dure et n'avaient ni tentes ni pavillons.

Enfin le jour si désiré parut.

Dès le matin, la plus grande animation régnait dans le petit village ; tous les sentiers étaient remplis d'une foule empressée et pieuse ; les visiteurs se succédaient dans la rustique chapelle, pendant que debout sur les haies des fossés, des capucins, fidèles à leur mission d'apôtres populaires, adressaient au peuple de chaleureuses exhortations, jetant dans les âmes des semences qui devaient grandir.

La matinée avançait ; les pèlerins attendaient avec impatience l'heure de la messe, première solennité par laquelle Dieu prendrait possession de cette terre bénie.

Mais la permission de l'évêque n'était point arrivée encore.

Dans son zèle, le Père Césarée n'hésite pas ; il part, se presse, arrive à Kerango où se trouvait le Prélat, et revient triomphant à Sainte-Anne, porteur de l'autorisation désirée.

Alors le recteur de Pluneret accomplit son vœu.

Au milieu de la foule, qui connaît son opiniâtreté et son repentir, il célèbre la première messe, à l'autel de

l'oratoire, montrant une fois de plus que la grâce est assez puissante pour vaincre les volontés rebelles, et proclamant par son humble soumission la vertu de Nicolazic, qu'il avait méconnue autrefois.

Mgr de Rosmadec n'ayant pu se rendre à la solennité, se fit représenter par M. Genti^l, official du diocèse, qui bénit la première pierre, en son nom. La seconde fut posée par le sénéchal d'Auray, Philippe Cadio, fils de M. de Kerloguen.

Tous les pèlerins étaient heureux ; ils se pressaient autour de Nicolazic, pour le féliciter, avec un respect qui le couvrait de confusion ; si bien qu'il se serait dérobé par la fuite à ces hommages, s'il n'avait été chargé de recueillir les offrandes.

Pour la gloire de sa bonne maîtresse, il se résigna à souffrir le tourment des humbles qui ne peuvent supporter la louange.

La générosité des pèlerins se manifesta par de splendides offrandes. En quelques jours, le petit trésor de sainte Anne s'augmenta de 1300 écus, sans compter le fil, la cire et autres objets en nature, présents des pauvres laboureurs.

“ Et puis, dites qu'il faut user de prudence humaine, en fait de tels ouvrages : assurément quand Dieu s'en mesle, il n'y peut rien manquer. ”

Dans le cours de cette histoire nous pourrons répéter, plus d'une fois encore cette réflexion naïve et vraie de notre vieil historien.

(A suivre.)

LES LARMES DES DEUX MÈRES.

(LÉGENDE ESPAGNOLE.)

Un jeune homme bon comme un ange, noble comme un roi, faisait l'orgueil de ses parents dont il était l'unique espérance. Sa belle intelligence, les généreux sentiments de son cœur avaient reçu toute la perfection que donne une éducation brillante, comme les ornements délicatement ciselés d'une belle sculpture reçoivent une nouvelle beauté du vernis qui les recouvre.

Revêtu par sa pieuse mère du saint scapulaire, il était tout pénétré d'une ardente dévotion pour Marie.

Alors qu'il était tout enfant, sa pieuse mère se plaisait à le porter devant l'autel de Marie et lui apprenait à l'invoquer du doux nom de mère ; en sorte que l'amour de sa mère du ciel et de sa mère de la terre prirent ensemble dans son cœur d'admirables accroissements et formèrent comme deux ancras de salut qui devaient sauver un jour du naufrage le frêle navire : l'enfant éprouvait pour la Vierge du ciel cet amour tendre et confiant que lui inspirait sa mère, et il aimait celle-ci de cette affection mêlée de respect et de vénération que l'image de Marie inspirait à son cœur.

L'enfance passa avec son innocence ; puis vint la jeunesse avec folies. Nommé attaché d'ambassade, le jeune homme quitta sa mère pour se rendre dans une cour étrangère ; son cœur, ouvert comme la rose au souffle de la brise, n'éprouvait aucune défiance. Peu à peu la louange lui donna le vertige, en même temps que l'oisiveté et la richesse corrompaient son cœur. Une à une se flétrirent toutes ses pieuses croyances, un à un se fanèrent tous ses bons sentiments comme s'effeuillent, après avoir perdu

leur parfum et leur éclat, les blanches fleurs de l'oranger. Bientôt il ne resta plus du passé que deux souvenirs ; celui de Marie et celui de sa mère. C'était tout le lest qui pouvait maintenir la nacelle agitée par la tempête. Chaque soir, avant de prendre son repos, le pauvre prodige s'agenouillait et récitait, en l'honneur de la sainte Vierge, trois *Ave Maria* qu'il accompagnait d'une prière qui finissait ainsi :

Jette sur moi un regard de compassion, ne m'abandonne pas, ô ma Mère.

Ma mère, ne m'abandonne pas ! répétait tous les soirs, au moment de s'endormir, le malheureux jeune homme. Cette prière excitait en son cœur une douloureuse angoisse qui allait croissant comme les flots de la mer au jours des grandes marées. C'était le remords de plus en plus poignant.

Mais, le lendemain, le pauvre jeune homme retournait à ses folies, emporté comme malgré lui sur la pente glissante qui va du vice au déshonneur et du déshonneur au crime.

Un jour, dans une grande partie de chasse, en compagnie du malheureux ami qui l'avait perdu, un terrible orage survint et les obligea de se réfugier dans la première auberge qu'ils rencontrèrent. Harassé de fatigue son compagnon se jette sur un lit et s'endort, ce qu'il fit aussi bientôt, après avoir toutefois récité, avec plus de honte et d'amertume que jamais, sa prière habituelle à la très sainte Vierge.

A peine était-il endormi qu'il se crut transporté au tribunal terrible où Jésus-Christ juge les âmes.

Une âme venait d'être condamnée : c'était celle de son

ami. Puis il crut voir son âme à lui conduite au pied de ce même Tribunal. Sa mère, prosternée devant le juge irrité demandait pardon pour l'enfant qu'elle avait si chrétiennement aimé. Lucifer jeta, avec un rire moqueur, les péchés du jeune homme dans la balance, et le plateau descendait rapidement vers l'abîme.

Les anges attristés se voilèrent de leurs ailes, la pauvre mère jeta un cri de terreur et Lucifer y répondit par un cri de triomphe : l'âme était perdue !

Alors apparut Marie, couronnée de douze étoiles ; foulant sous ses pieds le croissant argenté. Elle se prosterna auprès de la mère du jeune homme, dans une attitude suppliante et place dans le plateau trop léger de la balance les trois *Ave Maria* fidèlement récités par le malheureux enfant prodigue. Mais le plateau fatal chargé d'iniquités ne remonte pas et descend, descend encore.

Alors Marie, recueillant les larmes de la mère, les place dans le plateau des bonnes œuvres : mais il ne l'emporte pas encore.

De nouveau les anges poussent des gémissements, la malheureuse mère se cache le visage dans ses mains, ayant perdu toute espérance.

Marie alors élève vers le divin juge ses yeux très purs et deux larmes échappées de ses paupières allèrent s'unir aux larmes de la mère et aux prières de l'enfant.

A l'instant le plateau l'emporta. Les larmes des deux mères sauvaient le pauvre égaré.

Au même moment le fracas d'un coup de tonnerre éveille le jeune homme. A deux pas de son lit, il vit le cadavre de son ami frappé pendant son sommeil et carbonisé par le feu du ciel.

(Extrait du *Messager du Sacré-Cœur.*)

QUESTIONS DE VIE OU DE MORT

PREMIÈRE QUESTION

DIEU

Quis ut Deus ?

Qui est comme Dieu ?

Nous commençons à publier sous ce titre une série de petits entretiens sur les sujets les plus importants de la doctrine chrétienne. Nous empruntons le développement de ces questions à l'opuscule *Faites passer... ces bonnes vérités* publié par le R. P. Al. Lefebvre, S. J. Cet opuscule est l'abrégé d'un grand ouvrage du même auteur intitulé *Questions de vie ou de mort*.

Quatre demandes : Y a-t-il un Dieu ? — Qu'est-ce que Dieu ? — Où est-il ? — Qu'est-ce qu'il fait ?

1° Y a-t-il un Dieu ? — Oui certainement ; *utique est Deus !* Tout le monde l'a cru, et il n'y a jamais eu que des fous pour en douter, ou des mauvais sujets pour le nier ; ceux en un mot qui devaient bien désirer qu'il n'y en eût pas, pour les juger et les punir. (S. Aug.)

C'est ce grand Dieu qui a créé le ciel et la terre : — le ciel, le soleil, la lune et les étoiles qui nous révèlent sa gloire, sa puissance et son immensité ; — la terre aussi qu'il a donnée à l'homme avec ses fruits et ses fleurs ; la terre qui nous parle également des attributs du Dieu créateur, dont nous entendons la voix puissante sur la cime des montagnes de feu, comme dans la profondeur des abîmes des eaux.

C'est ce Dieu qui a fait l'homme lui-même, à son image ; le corps si admirable dans ses proportions, et l'âme toute divine dans ses facultés essentielles d'intelligence et

de liberté. C'est dans le cœur de l'homme qu'il y a une réponse à cette première question, un écho fidèle, et cette voix répète : oui, il y a un Dieu, *utique est Deus* !

Le croyez-vous ? mais le croyez-vous bien, mon cher lecteur ? — Oui !... — Pourquoi donc vivez-vous, comme s'il n'y en avait pas ? Cela n'est pas raisonnable vraiment.

Adorez-le donc ce grand Dieu, priez-le avec respect, avec amour.

2° Qu'est-ce que Dieu ? — Ah ! par exemple, il y en a qui ont répondu à cette question d'une étrange manière. On a donné le nom de Dieu à tout, excepté à Dieu même. Croiriez-vous qu'on adorait des pierres, des chiens, des chats, des oignons ! et même les plus honteuses passions, tous les vices ! Quelle folie ! quelles abominations ! Tout était Dieu ! Le mal même était Dieu !

La vérité, c'est qu'il y a qu'un seul Dieu et que ce Dieu est infiniment grand, tout-puissant et éternel ; mais aussi infiniment bon ; et il nous aime ; il nous appelle ses enfants, et il veut que nous l'appelions notre père.

Voilà la vérité ; et la conclusion, c'est encore qu'il faut adorer et craindre ce grand Dieu, mais surtout le prier et l'aimer ce Dieu infiniment bon, notre *bon Dieu*.... Et vous l'avez peut-être oublié si longtemps !... Vous le priez si rarement !... Vous l'aimez si peu !

3° Où est Dieu ? — Dieu est partout, au ciel, sur la terre, dans notre cœur. — Et il y a eu des insensés qui ne lui ont pas trouvé de place, nulle part. Levez les yeux ! il est au ciel, vous verrez un rayon de sa gloire. Faites silence, écoutez, il va parler dans votre cœur. Il vous reprochera vos ingratitude, il vous demandera votre amour.

Mais adorez-le donc !... et répondez-lui !

4° Que fait Dieu ? — Il vit, il règne dans la gloire des cieux, et son trône repose sur l'aile des anges, qui l'adorent en tremblant. Du haut de ce trône il interroge la terre, et il y manifeste ses attributs par des bienfaits. Il bénit ses enfants, il aime, il pardonne et il attend les impies avec une patience, vraiment incroyable, s'il n'était pas éternel.

Que de prodiges il a déjà faits pour vous ! Depuis combien d'années peut-être il vous attend ! — *Revertere ad Dominum...* Ah ! revenez donc à lui, et donnez-lui votre cœur !

NOUVELLES RELIGIEUSES.

Le 5 de ce mois, le Petit-Séminaire de Rimouski a donné une séance dramatique et musicale à l'occasion du 19e anniversaire de la consécration de Sa Grandeur Mgr Jean Langevin, évêque de Rimouski.

Un grand nombre de membres du clergé et de laïques ont assisté à cette séance dont le programme intéressant a été très bien exécuté.

Les élèves ont joué les *Fourberies de Scapin* de Molière, comédie en trois actes et les *Deux Aveugles*, opérette en un acte.

Le lendemain une grand'messe solennelle a été chantée à la cathédrale. Le T.-R. Messire Edmond Langevin, vicaire-général et prévôt du Chapitre a officié. Sa Grandeur Mgr de Rimouski a assisté paré au trône, accompagné de MM. les chanoines Desjardins et Langis.

Le *Messager de Sainte-Anne*, qui a toujours été l'objet de la bienveillance et de l'encouragement de Sa

Grandeur, unit ses vœux et ses humbles hommages à ceux du clergé et des fidèles du diocèse.

Mgr de Rimouski a remis à plus tard la visite épiscopale à cause du voyage qu'il se propose de faire à Rome vers l'automne prochain.

Le Rév. M. Bolduc est de retour à Sainte-Anne de la Pointe-au-Père. Sa santé s'est beaucoup améliorée pendant son séjour aux États-Unis.

Le Rév. M. Simon Frazer a été nommé du vicariat du Cap Chat à celui de St-Ulric de la Rivière-Blanche et le Rév. M. Elias Morris de la desserte de Sainte-Anne de la Pointe-au-Père au vicariat de la Grande-Rivière. Le Rév. M. R. Beaumont a été nommé, il y a déjà quelque temps, au vicariat de Sainte-Anne des Monts, le Rév. M. Henri Lavoie vient d'être nommé curé du Cap Chat.

Le Rév. M. F. Théberge, curé de Ste-Félicité, est de retour d'un voyage aux États-Unis, qu'il a fait pour le rétablissement de sa santé. Nous sommes heureux de dire qu'il est beaucoup mieux.

Le Rév. M. O. Drapeau, curé de la Rivière Blanche a été assez gravement indisposé, il y a quelque temps.

Sa Grandeur Mgr Jean François Jamot, premier évêque de Peterborough, P. O., est mort le 5 de ce mois.

M. J. F. Jamot, avait été consacré évêque de Sarepta et vicaire apostolique du Nord du Canada le 24 février 1874; il fut transféré à Peterborough le 11 juillet 1882.

M. l'abbé Luc Aubry, ancien curé de Saint-Léon (Trois-Rivières) décédé le 27 avril, était membre de la société d'une messe.

Nous reproduisons de "l'Echo du Golfe" la première liste de souscription pour les pêcheurs de la Gaspésie.

L'Evêque de Rimouski.....	\$100.00
Diverses paroisses du diocèse.....	94.94
Diocèse des Trois-Rivières.....	150.00
Diocèse de Chicoutimi.....	50.00
Vic. Apost. de Pontiac.....	40.00
Diocèse de Québec.....	23.75
Diocèse de Montréal.....	11.00
États-Unis Mad. Ed. Al. Maitland, Glencoe, Ill. par Mgr l'Arch. de Québec.....	500.00
Millimantic. Conn.....	15.00
Providence, R. S. (anonyme).....	1.00
New-Brussels (Rév. S.).....	1.00
	<hr/>
	\$986.69

FAVEURS OBTENUES.

MATANE.—Sainte-Anne, consolatrice des affligés!

En novembre dernier, comme j'étais dans une grande peine j'invoquai sainte Anne et je lui promis si j'étais exaucée de faire publier cette faveur dans le *Messenger*. Au moment où mes parents perdaient espérance, je fus exaucée. De plus mon unique enfant étant assez gravement malade, je le recommandai vivement à cette bonne mère, et maintenant elle est en bonne voie de guérison.

Gloire et honneur lui soient rendus!

30 mars 1886.

Mme FR. PERRON.

Milles action de grâces vous soient rendues, ô bonne sainte Anne, pour la guérison que vous venez de m'obtenir.

TROIS-PISTOLES.—Reconnaissance pour une grande faveur obtenue par l'intercession de saint Joseph et de sainte Anne après avoir promis de la faire publier dans le *Messenger*.
T. D.

ST-SIMON.—1er mai 1886. Sainte Anne, santé des malades !

C'est avec joie et bonheur que je vous écris aujourd'hui pour vous dire que la bonne sainte Anne a daigné faire un nouveau miracle en ma faveur. Malade depuis quinze mois, abandonnée du médecin qui me considérait comme une personne ruinée, épuisée, à bout de forces,—j'étais en effet si faible que je ne pouvais pas même garder une cuillerée de bouillon,—j'étais bien découragée. La pensée de laisser dans la misère mes trois petits enfants et mon mari obligé de gagner à la journée le pain de la famille me torturait le cœur. Dans ma détresse, j'eus recours à la bonne sainte Anne. Après plusieurs neuvaine et plusieurs messes célébrées en son honneur, après avoir fait brûler des cierges devant son image, après m'être abonnée au *Messenger* et avoir promis de faire publier ma guérison, si je l'obtenais, j'ai été exaucée ; malgré mon indignité, sainte Anne a daigné écouter mes faibles prières.

Aujourd'hui je puis vous assurer que je suis bien ; je m'occupe de mon ménage, je prends indifféremment de tous les mets que j'apporte sur ma table, et cela sans éprouver le moindre malaise. Je déclare que je suis redevable de tant de faveurs à la bonne sainte Anne. Aussi

je vous prie de vouloir bien publier ma guérison dans votre *Messenger* afin que la dévotion à cette grande sainte se répande davantage.

PHILOMÈNE DUBÉ, épouse de Clovis Gagné.

RIMOUSKI.—Soulagement immédiat dans deux maladies souffrantes après avoir fait la promesse de faire publier dans le *Messenger* cette protection visible de sainte Anne.
Une abonnée.

ST-FABIEN.—Mon petit garçon âgé de huit ans, a été atteint d'un mal d'yeux dangereux, nous avons eu pendant longtemps les soins du médecin, mais sans aucun succès. J'ai commencé alors à invoquer sainte Anne en faisant plusieurs neuvaines et en lui promettant de faire publier dans le *Messenger* la guérison de mon enfant si elle daignait me l'accorder. Grâce à la sainte protection de cette bonne mère, il a été guéri ; après trois mois et demi de maladie il a repris sa classe.

Je remercie de toute mon âme cette grande sainte et je la supplie de nouveau de m'obtenir la guérison d'une nouvelle maladie.
Mme. M. B.

QUÉBEC, 5 avril 1885.—Révérend Monsieur,—Ayant promis de publier une relation détaillée d'un double miracle dont j'ai été favorisé de la part de la grande thaumaturge du Canada, il y a quatre à cinq ans, je m'acquitte aujourd'hui avec reconnaissance de cette double promesse.

En premier lieu, je fus guéri d'une hernie que je portais depuis plus de trente ans et qui me fatiguait beaucoup dans les chaleurs vu que la position dans laquelle je me trouvais demandait que je me donnasse beaucoup d'exercice. Je demandai cette guérison à la bonne sainte Anne comme un signe que je faisais la volonté de Dieu dans le

lieu où je me trouvais. Je commençai ma neuvaine, me recommandai aux prières d'autres personnes et promis de faire chanter une grand'messe d'action de grâces après guérison obtenue. Après la neuvaine, je me trouvai entièrement guéri, et depuis lors je n'ai plus ressenti cette pénible infirmité.

Peu de temps après, un mal de reins dont je souffrais depuis deux ans environ et qui allait s'augmentant, me réduisit à un tel degré d'infirmité que je résolus d'aller me mettre à l'Hôtel-Dieu de Québec. Je me rendis à cet établissement, je parlai à M. le docteur Lemieux, médecin de l'hôpital, de mon infirmité et de ma résolution. Il me répondit que si j'entrais à l'Hôtel-Dieu, il me donnerait un passe-port pour l'éternité. Me trouvant peu satisfait de cette réponse, je me rendis de nouveau aux pieds de la bonne sainte Anne, je lui fis les mêmes promesses avec les mêmes intentions à peu près et j'eus le bonheur de me trouver encore entièrement guéri après la neuvaine.

Une troisième fois j'obtins encore une grâce précieuse de cette Mère d'une bonté incomparable. Je souffrais depuis bien des années de maux de tête, me trouvant un jour en retraite et dans l'impossibilité de m'occuper comme je le désirais, je m'adressai de nouveau à ce médecin céleste de nos corps et de nos âmes, je fus exaucé le jour même, et depuis lors, j'ai joui d'une santé meilleure.

Gloire, amour et reconnaissance à la bonne sainte Anne, patronne du Canada.

L. STÉVENART, prêtre.

Curé dans le diocèse de Greenbay, à Brussels, Wisconsin.

Permis d'imprimer.

✠ JEAN, Ev. DE ST G. DE RIMOUSKI.

RECOMMANDATIONS.

Mgr l'Évêque de Rimouski et ses œuvres ; Mgr Bossé, Préfet Apost. du Golfe et ses œuvres ; Les pécheurs éprouvés de la Gaspésie ; Une œuvre importante concernant le sanctuaire de Ste-Anne de la Pointe-au-Père ; 2 malades depuis 12 ans de Salzburg, Mich ; Un enfant en danger de perdre la foi ; 4 autres pour la même grâce ; 8 personnes exposés perdre la vue ; 5 curés avec leurs paroisses et leurs œuvres ; 1 curé et toutes ses intentions ; Une abonnée attendant prochainement la mort ; 13 conversions ; 11 pères de familles ; 17 mères de familles ; 9 ivrognes ; 7 voyageurs ; 5 vieillards ; Le succès du jubilé dans ce diocèse ; institutrices ; toutes les personnes recommandées qui n'ont pas encore été exaucées ; tous les bienfaiteurs du pèlerinage ; Un pèlerin gravement malade.

Règlement à suivre dans les pèlerinages organisés

Premier exercice :—1° La messe si c'est possible ; ou distribution de la sainte Communion, si c'est nécessaire de la distribuer tout de suite.

2° Action de grâces.

3° Vénération de la relique de sainte Anne.

Temps libre pendant environ une heure.

Deuxième exercice :—1° Instruction.

2° Bénédiction solennelle du saint Sacrement.

3° Prières à sainte Anne.

N. B.—Si deux pèlerinages organisés ont lieu le même jour, d'après convention entre les curés des pèlerins et celui de Sainte-Anne, la seconde paroisse fait son premier exercice (messe, communion et vénération de la relique) pendant le temps libre du premier pèlerinage.

Le second exercice est commun aux deux pèlerinages.

AVIS

AUX PÈLERINS DE STE-ANNE DE LA POINTE-AU-PÈRE.

Les pèlerins qui désirent venir au sanctuaire de Ste-Anne de la Pointe-au-Père seront heureux d'apprendre que désormais, suivant la nouvelle table officielle de l'horaire du chemin de fer Intercolonial, tous les trains portant les passagers arrêteront à la station de la Pointe-au-Père, soit pour y laisser les passagers ou les rece

voir, pourvu que ces passagers avertissent le conducteur du train quand on voudra en descendre, ou qu'on fasse signal à la station quand on voudra y monter.

Les trains venant de l'Ouest sont dus à la station de la Pointe au-Père aux heures suivantes : Accommodation 10.17 A. M.

Express de Québec 3.10 hrs. P.M.

Les trains venant de l'Est :

Express de Halifax 11.30 hrs. A. M. Accommodation 12.38 hrs. P. M.

La route conduisant de la station au sanctuaire de Ste-Anne, est maintenant un chemin de première classe, et n'a que deux milles de longueur.

Voici l'horaire des offices au sanctuaire de Ste-Anne de la Pointe-au-Père.

1. Dimanches et fêtes d'obligation :—Grand messe ; en été 9 hrs. en hiver 9½ hrs.

Vêpres et vénération de la relique de sainte Anne 2 hrs.

2. Jours ouvriers :—Dernière messe ; en été 7½ hrs. en hiver 8 hrs.

3. Récitation des prières à sainte Anne, avec recommandations chaque jour, le matin après la dernière messe. (40 jours d'indulgence).

4. Offrande de cierges pour être brûlés devant la relique de sainte Anne. 6 centins par cierge,

5. Lampe allumée devant la relique de sainte Anne : 50 centins pour une neuvaine : \$1.50 pour un mois ; \$15.00 pour une année. Cette lampe est à l'huile d'olive,

6. Intentions de messes : Grand messe \$3.00. Messes-basses 50 cts. Acquittées dans le sanctuaire autant que faire se peut.

7. Le sanctuaire est ouvert aux pèlerins étrangers tous les jours, depuis l'Angelus du matin jusqu'à l'Angelus du soir ; et on peut vénérer la relique de sainte Anne en tout temps pourvu qu'on en fasse la demande au chapelain.

8. Les recommandations envoyées par la poste ou autrement sont faites suivant le désir exprimé.

9. On est invité instamment à signaler par écrit les grâces obtenues par l'intercession de sainte Anne.

On trouvera à Sainte-Anne de la Pointe-au-Père les objets de piété suivants :

1. Statuettes avec étui en cuivre et en étain.
2. Statuettes en plâtre.
3. Médailles de sainte Anne, argentées.
4. " " dorées.
5. " " grand modèle.
4. Crucifix 2 pcs., 2½ pcs. et 3 pcs.
7. Image de sainte Anne.
8. Chapelets de différents goûts et différents prix.
9. Scapulaires-bruns du Mont Carmel.
10. Petits Manuels du pèlerin.

REÇU LE

3 JUIL. 1975

BIBLIOTHÈQUE NATIONALE
DU QUÉBEC